

# JOURNAL DE MONACO

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Politique, Littéraire et Artistique

PARAISANT LE MARDI

**ABONNEMENTS :**

MONACO — FRANCE — ALGÉRIE — TUNISIE  
Un an, 12 fr.; Six mois, 6 fr.; Trois mois, 3 fr.  
Pour l'ÉTRANGER, les frais de poste en sus  
Les Abonnements partent des 1<sup>er</sup> et 16 de chaque mois

**RÉDACTION ET ADMINISTRATION**

Place de la Visitation

Tous les ouvrages français et étrangers dont il est envoyé deux exemplaires sont insérés dans le journal.  
Les manuscrits non insérés seront rendus.

**INSERTIONS :**

Réclames, 50 cent. la ligne; Annonces, 25 cent.  
Pour les autres insertions, on traite de gré à gré.

S'adresser au Gérant, Place de la Visitation.

**Réunion de la Commission de nomenclature  
Sub-Océanique à Wiesbaden**

Lors du VII<sup>e</sup> Congrès International de Géographie, tenu à Berlin en 1899, une résolution avait été votée d'après laquelle le Comité exécutif du Congrès devait nommer une Commission internationale dite de nomenclature sub-océanique.

L'objet de cette Commission était d'établir une nomenclature et une terminologie océanographique, et, en même temps, elle devait exécuter et publier, au plus tard pour la réunion du prochain Congrès, une carte rectifiée des profondeurs de l'ensemble des mers.

Cette Commission, composée de S. A. S. le Prince de Monaco, de MM. les professeurs Murray et Mill pour l'Angleterre, Thoulet pour la France, Pettersen et Nansen pour la Suède et la Norvège, Supan et Krümmel pour l'Allemagne, et de l'amiral Makaroff pour la Russie, vient de se réunir à Wiesbaden sous la présidence de Son Altesse Sérénissime. Seuls, les professeurs Nansen et Murray, et l'amiral Makaroff, retenus par des devoirs professionnels, manquaient à cette réunion, au cours de laquelle des décisions très importantes ont été prises.

M. Sauerwein, officier d'ordonnance de Son Altesse Sérénissime, remplissait les fonctions de secrétaire des séances.

On a tout d'abord discuté la question de la carte générale des profondeurs, et le professeur Thoulet, qui avait présenté un mémoire sur ce point, a expliqué à la Commission ce que devait être cette carte.

Avec son autorité habituelle, le maître de l'océanographie française a montré l'intérêt qu'il y avait à posséder une telle carte, faisant connaître le relief de notre globe, jusqu'ici totalement inconnu dans les trois quarts de sa surface. Ce relief, dont dépendent la biologie sous-marine, la circulation océanique, que les compagnies télégraphiques ont besoin de déterminer pour la pose des câbles sous-marins, ne peut être connu d'une manière satisfaisante que par des cartes bathymétriques à teintes variables, suivant les profondeurs. Et dès lors, le professeur Thoulet propose à la Commission d'adopter le mode de projection qu'il préconise, savoir : entre 72° de latitude sud et 72° de latitude nord, la projection de Mercator, et pour les régions polaires, la projection gnomonique sur des cercles de rayon égal au rayon terrestre équatorial, perpendiculaires à l'axe terrestre.

Cette carte, à l'échelle de un dix-millionième, constituerait ainsi le premier document officiel sur le relief du fond des océans, document imparfait sans doute, et que l'avenir modifierait sans cesse, mais dont la publication constituerait une date en universalisant l'étude de l'océanographie.

Une discussion s'est ouverte alors, au cours de laquelle le professeur Krümmel a lu une lettre de M. de Rechthofen, président du Comité exécutif du Congrès, limitant les pouvoirs de la Commission à la seule préparation du travail. Et il était certain que cette diminution de pouvoirs, qui paralysait l'action

de la Commission, était provoquée, par le souci pécuriaire, le Congrès ayant négligé de mettre à la disposition des savants, chargés de faire la carte, les fonds nécessaires à sa confection et à sa publication. C'est alors que Son Altesse Sérénissime, prenant la parole, a proposé, au cas où la Commission adopterait les conclusions du mémoire du professeur Thoulet, de prendre à sa charge la publication de la carte bathymétrique de l'ensemble des océans. Le vote fut remis alors à la séance du lendemain, et dès le début le docteur Hugh Robert Mill déposait un projet de résolution, voté à l'unanimité, adoptant le mémoire du professeur Thoulet comme base des travaux, et remerciant Son Altesse Sérénissime de la généreuse initiative qu'Elle avait prise, en réalisant ainsi les vœux jusqu'alors stériles des océanographes du monde entier.

Entre temps, la Commission avait décidé de confier aux représentants allemands le soin de rédiger les définitions exactes des termes océanographiques que les représentants de la France et de l'Angleterre traduiraient, ensuite, dans leurs langues, afin d'obtenir ainsi l'uniformité nécessaire à la bonne marche de l'œuvre commune.

Dès son retour à Paris, S. A. S. le Prince a pris les dispositions nécessaires pour que les travaux de la carte fussent immédiatement commencés. Ces travaux seront dirigés par le professeur Thoulet et M. l'enseigne de vaisseau Sauerwein, officier d'ordonnance de Son Altesse Sérénissime, aidés de dessinateurs.

Ainsi, Son Altesse Sérénissime espère présenter au Congrès de Washington le travail terminé, prêt à être édité : nul doute que dans ces conditions le Congrès ne l'adopte immédiatement.

Les réunions de la Commission de Wiesbaden marquent donc une date mémorable dans les annales de l'océanographie, cette science à laquelle S. A. S. le Prince collabore depuis si longtemps et à laquelle Il vient de donner une nouvelle preuve de Son dévouement éclairé.

**PARTIE NON OFFICIELLE**

**Echos et Nouvelles  
DE LA PRINCIPAUTÉ**

La Principauté a reçu, mercredi dernier, la visite des membres de l'Association amicale des Médecins de la Compagnie des chemins de fer Paris-Lyon-Méditerranée. Au nombre de cent cinquante environ, les excursionnistes, dont plusieurs étaient accompagnés de leur famille, sont arrivés vers 1 heure de l'après-midi, venant en voiture de Nice par la route pittoresque de la grande Corniche. Ils ont été reçus par leur confrère, M. le docteur Colignon, médecin en chef de l'Hôtel-Dieu, qui les attendait à l'hôtel de Paris, où un magnifique déjeuner a été aussitôt servi. Diverses notabilités de la Principauté, invitées à titre personnel, assistaient à ce déjeuner.

Au dessert, M. le docteur Colignon, au nom du corps médical, et M. de Loth, au nom de la

ville de Monaco, ont souhaité la bienvenue aux honorables médecins français, et le premier adjoint au Maire ayant, en terminant son allocution, porté un toast à S. A. S. le Prince Albert I<sup>er</sup>, tous les convives se sont levés et ont acclamé ce toast.

M. le docteur Blum, médecin en chef du P.-L.-M., prenant ensuite la parole, exprime en termes charmants l'admiration des visiteurs pour ce merveilleux coin du littoral méditerranéen, et il fait aux travaux scientifiques du Prince une allusion que soulignent d'unanimes applaudissements.

M. le docteur Huet a terminé la série des discours par des éloges et des remerciements à l'adresse du dévoué docteur Colignon, organisateur de cette confraternelle réception.

Les convives se lèvent ensuite de table, ayant hâte de commencer les visites portées au programme de leur journée. La principale a été celle du nouvel Hôtel-Dieu, dont les savants excursionnistes ont pris grand intérêt à inspecter successivement tous les locaux et les divers services, manifestant hautement leur vive admiration pour l'organisation et l'installation de cet hôpital-modèle. Cette visite ayant absorbé une grande partie de l'après-midi, les médecins du P.-L.-M. n'ont pu, à leur grand regret, entrer au Musée Océanographique, dont ils ont contemplé extérieurement les travaux, et ils ont terminé leur trop court séjour dans la Principauté en visitant les appartements historiques et les jardins du Palais de Monaco.

Une fête enfantine, organisée par les membres de la Société du Sport Vélocipédique Monégasque, avait attiré, avant-hier dimanche, à 2 heures de l'après-midi, toutes les familles des sociétaires dans la salle du théâtre des Variétés. Le programme comportait diverses attractions (bal d'enfants, distribution d'œufs de Pâques, représentation d'un guignol lyonnais) qui toutes ont obtenu le plus vif succès, et les mignons bébés ont été enchantés de cette gracieuse matinée donnée en leur honneur.

La dernière journée des réjouissances populaires, dont l'initiative a été prise par la Société musicale la *Lyre Monégasque*, a dignement terminé, avant-hier dimanche, dans le terrain Radziwill coquettement aménagé et pavoisé à cet effet, la série des fêtes commencées le jour de Pâques. La kermesse, avec ses joyeuses baraques et son stand où avait lieu un concours de tir, a été des plus animées. L'après-midi a été particulièrement occupée par la réception de la *Lyre Mentonnaise* que le président et les membres du bureau de la *Lyre Monégasque* étaient allés recevoir à la gare. Les divers morceaux exécutés par l'excellente société française ont été fort applaudis, et le plus chaleureux accueil lui a été fait par notre population hospitalière. La fête s'est terminée dans la soirée par un grand bal qui s'est prolongé fort avant dans la nuit.

Les amateurs de musique, encore nombreux sur notre littoral, suivent toujours fidèlement les beaux concerts classiques et modernes organisés par M. Jehin. Celui de jeudi dernier comprenait un programme choisi, où nous relevons les *Heures humaines*, composition fort importante de M. Celega et que nous entendîmes déjà au début de la saison avec un vif intérêt; ces pages musicales dépeignent les heures de la vie, l'Aurore et la Jeunesse, le Crépuscule, la Nuit présage de la sombre éternité. M. Jehin et son orchestre ont interprété supérieurement l'œuvre pleine de souffle, de science et de coloris de M. Celega.

A citer encore les jolies scènes shakespeariennes (*Titania*), de M. Constantin Gilles, écrites par un musicien délicieusement doué.

La voix légère et gracieuse de M<sup>me</sup> Giry-Vachot a fait valoir cette dernière composition, et le public a également fait fête à cette agréable cantatrice dans l'air perlé de la *Fauvette* de Grétry.

\* \*

Au Concert Moderne d'avant-hier, trois artistes distingués se sont disputé la faveur de l'auditoire: Tout d'abord M<sup>lle</sup> Blanche Marot qui interpréta avec goût et sentiment la *Fileuse* de Schubert, l'*Extase* de Massenet et la *Berceuse* de Mozart. M. Bloch, pianiste de grand talent et de style brillant, se fit vivement applaudir dans la *Fantaisie Hongroise* de Liszt et dans la marche du *Tannhäuser*. Enfin, le violoncelle de M. Vandœuvre charma l'auditoire par sa virtuosité dans le *Concerto* de Vieuxtemps et diverses pièces pittoresques. Ce beau concert eut un plein succès.

Le Théâtre de Monte Carlo vient de reprendre coup sur coup deux ouvrages qui sont parmi les meilleurs du répertoire d'opérettes, *le Petit Duc* et *le Jour et la Nuit*. Ces deux partitions célèbres du maître compositeur français, M. Charles Lecocq, ont conservé toute leur fraîcheur et toute leur élégance. On les a entendues et applaudies de nouveau avec le plus grand plaisir. Au surplus, l'interprétation d'élite et la mise en scène luxueuse de notre théâtre ont donné un éclat exceptionnel à ces œuvres charmantes.

Dans l'une et dans l'autre, on a chaleureusement applaudi: M. Polin, qui, sur la scène de Monte Carlo, affirme de plus en plus sa personnalité originale de comédien comique; M<sup>lles</sup> Poigny et Luciole, jeunes et jolies divettes qui rivalisent de grâce et de talent; M. Maurice Lamy, artiste toujours aussi consciencieux que réjouissant. Citons, à part, l'excellent baryton Isnardon, venu tout exprès de Paris pour chanter le rôle de Montandry du *Petit Duc*; M. Poudrier, qui, dans *le Jour et la Nuit*, a été extraordinaire de fantaisie amusante; M<sup>lle</sup> Léonie Laporte, la précoce duègne aimée du public monégasque; M. Lagairie, une nouvelle recrue dont on apprécia la voix sonore et généreuse; M<sup>lles</sup> Oryan, Malza et tout l'essaim aimable des jolies artistes chargées des petits rôles, dont l'ensemble est d'importance capitale en ce genre de spectacles gracieux et légers.

D'importants divertissements chorégraphiques rehaussèrent l'éclat de ces spectacles d'opérettes, et le corps de ballet, si bien stylé par M<sup>me</sup> Gedda, eut une bonne part du succès. On y admira et fêta surtout les remarquables premiers sujets: M<sup>lle</sup> Porro, M<sup>lle</sup> Kerf et M<sup>lle</sup> de Biasi, qui, chacune avec leurs qualités diverses et originales, soulevèrent les bravos du public. Ajoutons que l'orchestre et les chœurs, fort bien dirigés par l'excellent chef d'orchestre M. Désiré Thibault, contribuèrent à la parfaite exécution des deux jolies partitions de Lecocq.

Dans ses audiences des 6 et 14 avril, le Tribunal Supérieur a prononcé les condamnations ci-après:

*Pour infractions à l'Ordonnance Souveraine réglementant la circulation des voitures automobiles:*

Toison Léon, né à Villebrenne (Seine-et-Oise), le

19 juin 1870, mécanicien, demeurant à Paris, 16 francs d'amende.

Dumbach Joseph, né à Vienne (Autriche), âgé de 23 ans, chauffeur-mécanicien, demeurant à Monaco, 150 francs d'amende, déclaré son patron civilement responsable.

*Pour délits divers:*

Pongiglione Lodovina-Libera, dite Emilia, née à Bordino Nuovo (Italie), le 2 avril 1877, domestique à Monaco, trois ans de prison pour vols qualifiés.

Jeudi 23 Avril 1903, à 2 heures et demie

### 23<sup>e</sup> CONCERT CLASSIQUE

DE MUSIQUE ANCIENNE ET MODERNE

Sous la direction de M. Léon JEHIN

avec les concours de

M<sup>me</sup> Diane DARSY, cantatrice

1. *Fête Académique*, ouverture..... Brahms.
2. *Symphonie en si bémol* (n° 4)..... Beethoven.
3. *Choral*, exquise symphonique..... A. Bertelin.  
(1<sup>re</sup> audition).
4. *Les Noces de Figaro*, air de Chérubin Mozart  
M<sup>me</sup> DARSY.
5. *Marche Funèbre*..... J. Cohen.  
Avec les Chœurs.
6. *Hymne à Eros*..... Augusta HOLMÉS.  
M<sup>me</sup> DARSY.
7. *Les Maîtres Chanteurs de Nuremberg*  
ouverture..... Wagner.

## Lettre de Paris

Paris, 20 avril 1903.

Avec le renouveau printanier, voici l'époque annuelle des Salons de peinture qui va bientôt battre son plein. Les hirondelles n'annoncent pas seulement le prochain beau temps; elles annoncent aussi les sensationnels vernissages.

Les préparatifs du Salon des artistes français avancent à grands pas. Le jardin de sculpture est déjà tracé; la section d'objets d'art est presque complètement terminée. La peinture sera bientôt installée. Près de 1,800 toiles et de 700 dessins et pastels ont été reçus et accrochés aux murs par les soins de M. Pretet. M. Vigneron donne son coup d'œil, celui du général à la veille de la bataille, et M. Lépine, en personne, accompagné de M<sup>me</sup> et M<sup>lle</sup> Lépine, « vernit » ainsi, bon premier, le Salon de peinture des Artistes français.

Quant à la sculpture, les opérations du jury se sont terminées seulement samedi soir. Le total des œuvres reçues n'est point encore connu. Il le sera aujourd'hui même.

Le jury de peinture fera, ce matin, une dernière tournée dans les salles réservées à la peinture, afin d'examiner l'ensemble de l'installation.

Petite innovation: le salon de repos, qui, jusqu'ici, était toujours situé à droite de l'entrée principale, sera placé, cette année, à gauche du grand escalier à double révolution qui conduit aux salles du premier étage.

\* \*

La vie parisienne est en ce moment fort calme: elle se réveillera bientôt, à l'occasion de la visite officielle que S. M. le roi Edouard VII va faire à la capitale dans laquelle, étant prince de Galles, il avait plaisir à venir fréquemment vivre la vie agréable et artistique du riche gentleman sportif. Pour le moment, on semble se recueillir, ici, dans l'attente de cette visite sensationnelle.

Les journaux sont surtout remplis par les reportages du dehors: le voyage du Président de la République en Algérie, celui de M. le Ministre de l'Instruction publique à Rome, se poursuivent très heureusement, et produisent le meilleur effet.

L'Algérie a fait au Chef de l'Etat l'accueil le plus cordial et le plus enthousiaste. Ce voyage, toujours promis et toujours retardé, s'accomplit enfin. Depuis le règne de Napoléon III, aucun chef d'Etat français n'avait visité cette belle colonie. M. Loubet a pris la sage détermination d'exécuter ce que ses prédécesseurs avaient rêvé. Au prix de nombreuses fatigues, il parcourt, d'un bout à l'autre, le vaste domaine que la France s'est constitué dans le Nord de l'Afrique.

Ce domaine s'est singulièrement accru depuis l'impériale visite. Vers le Sud, il s'enfonça jusqu'à Figuig. A l'Est, il s'est adjoint une autre province, non moins belle et non moins florissante, la Tunisie. C'est un empire plus grand que la France, et plus varié, — en raison de la constitution

du sol, de la diversité des climats, du mélange des races — que le Président de la République visite en ce moment et dont il prend possession avec les yeux, avec la main, avec le pied, et non plus par la froide et pâle communication des rapports politiques et administratifs.

De ces courtes effusions, où, malheureusement, par la nécessité des choses, trop d'officiel est mêlé, il restera du moins un peu de cette impression profonde et pénétrante que cette captivante terre d'Afrique produit sur ceux qui l'ont une fois touchée.

\* \*

Et pour terminer ce rapide courrier, si nous parlions un peu *chiffons*, à propos de la prochaine grande première du Théâtre-Français, *Les Affaires sont les affaires!*

A la répétition générale de cette pièce de M. Octave Mirbeau, on remarquait beaucoup de jolies femmes dans la salle, peut-être inexpertes sur les affaires de M. de Féraudy, approuvant plutôt les illusions de M<sup>lle</sup> Lara sur l'amour. Par exemple, je ne dis pas qu'elles les partageraient. M<sup>lle</sup> Lucy Gérard a un bien délicieux buste qui ferait à merveille le roman d'un jeune homme pauvre. Elle l'habillait d'une blouse de linon blanc, ravissante à ne pouvoir rêver mieux. M<sup>lle</sup> Sorel était là aussi — naturellement, elle n'en manque pas une. Toujours des plumes sur son chapeau, et des sourires plein les lèvres, et des gentillesse plein les yeux.

M<sup>me</sup> Jacques Richepin avait des allures d'amazone d'antan; on l'aurait cru à une chasse du grand roi. Et, plus loin, une femme à cheveux blancs comme poudrés à frimas, habillée de taffetas noir, et d'une exquise distinction. On aurait dit le portrait de M<sup>me</sup> Besnard; elle applaudissait avec une réserve qui n'excluait pas la conviction, aux dures paroles du vieux marquis pour la roture. Ces vieux marquis sont tous les mêmes; ils en veulent aux sans-particule. Seulement, celui-ci parlait très bien, et la dame aux cheveux blancs, que je suppose être une marquise restée un peu « ancien régime », avait l'air de le fort approuver, cependant qu'à ses côtés une toute jeune personne, fine, fluette et gracieuse, toute emmousselinée de blanc, avec cent mille francs de perles au cou, ne dissimulait pas ses préférences pour le parvenu dont le travail et l'intelligence arrivent à pouvoir offrir de si beaux colliers. Toute une antithèse entre ces deux femmes: hier et aujourd'hui — et séduisantes autant l'une que l'autre. Comme, après tout, il faut bien être de son temps, on ne nous en voudra pas d'aimer beaucoup hier, mais de lui préférer aujourd'hui. Soyons pratiques, surtout à une répétition générale d'une œuvre comme celle de M. Mirbeau... *Les Affaires sont les affaires.* L. S.

## LETTRES ET ARTS

**Une supercherie de Michel-Ange.** — Le truquage de la tiare de Saitapharnés a suscité nombre d'anecdotes. On a rappelé maintes mésaventures du même genre arrivées à des archéologues et à des collectionneurs. Mais il ne semble pas que personne se soit souvenu de la supercherie par laquelle Michel-Ange prit plaisir à tromper un amateur. En voici les circonstances, d'après Vasari et l'*Histoire de la Peinture en Italie*, de Stendhal.

A l'époque où Michel-Ange revint à Florence, après son séjour à Bologne, il était fort préoccupé de l'antique. Fort jeune encore, il y cherchait des enseignements et des inspirations. Il fit alors un *Saint-Jean* et un *Amour endormi*. Un Médicis, appartenant à la branche républicaine et qui, par conséquent, était resté à Florence lorsque sa famille en fut exilée, acheta la première statue. Quant à la seconde, qui le charmait fort, il dit à Michel-Ange « Si tu l'arrangeais de manière qu'elle parût nouvellement détournée, je l'enverrais à Rome; elle passerait pour antique et tu la vendrais beaucoup mieux. »

Michel-Ange qui, par caractère, était assez porté à éprouver de la sorte son talent, goûta le conseil. Il ternit la blancheur du marbre. La statue partit pour Rome, et le cardinal Riario, qui la crut antique, sur les affirmations d'un courtier et aussi d'après son propre sentiment, l'acheta pour la somme de deux cents ducats. Cependant Michel-Ange se faisait faute d'affirmer qu'elle était de lui. On en causait à Florence; et quelque chose de ces bruits vint jusqu'à Rome.

L'Eminence fut vivement piquée de l'injure faite à la sûreté de son goût. Un gentilhomme de sa maison fut aussitôt envoyé à Florence pour se renseigner exactement. Il feignit de chercher un sculpteur à qui confier des travaux importants. Il visita tous les ateliers et enfin

alla chez Michel-Ange, qu'il pria de lui montrer quelques-unes de ses œuvres.

Buonarotti dit que, pour le moment, il n'avait rien de fini, et, tout en causant avec le gentilhomme, dessina une main. L'envoyé parut fort content de son style et lui demanda quel avait été son dernier ouvrage. Michel-Ange, oubliant sa supercherie, expliqua qu'il avait fait et vendu à Rome une figure de l'Amour endormi, pris à l'âge de six ou sept ans, de telle grandeur, dans telle posture. Bref, il décrivait la statue achetée par le cardinal.

Sur quoi, le gentilhomme lui avoua le but de son voyage et l'engagea fort à se rendre à Rome. Il lui apprit, en outre, que quoique le courtier lui eût envoyé seulement trente ducats, il en avait en réalité coûté deux cents à l'Eminence qui lui ferait justice du fripon. Le cardinal fit en effet arrêter le vendeur; mais ce fut pour lui reprendre son argent et lui rendre la statue qui fut, dans la suite, achetée par César Borgia et donnée par lui à la marquise de Mantoue. De plus, le cardinal, blessé dans sa vanité, refusa de s'intéresser à Michel-Ange. Le sculpteur, venu à Rome sur le conseil du gentilhomme, se serait trouvé dans l'embarras si un noble Romain du nom de Giacomo Galli ne lui avait commandé le *Bacchus* qui est aujourd'hui à la galerie de Florence.

## MOUVEMENT SCIENTIFIQUE

**L'industrie des machines à coudre aux États-Unis.** — Bien que les machines à coudre se fabriquent maintenant un peu dans tous les pays, les États-Unis ont conservé malgré tout la première place dans cette fabrication, et quelques chiffres vont nous le prouver.

En 1860, on était déjà sorti de la période de début, et il existait 88 établissements se livrant à cette industrie; il est vrai que le capital de toutes ces usines n'était au total que de 7 à 8 millions de francs; mais elles employaient un personnel de plus de 2,400 ouvriers, auxquels on distribuait 5,600,000 francs de salaires; la main-d'œuvre tenait la plus grande place à cette époque, et le matériel mécanique de ces fabriques ne valait guère plus de 3 millions et demi de francs. Ce qui prouvait du reste le succès rapide des machines à coudre, c'est que, au bout de moins de dix années depuis leur invention sous une forme pratique, l'on en fabriquait annuellement pour plus de 22 millions de francs.

Aujourd'hui, tout s'est transformé en la matière, aux points de vue les plus divers. En effet, cette industrie s'est centralisée de la façon la plus nette; le nombre des fabriques n'est plus que de 65, mais leur capital dépasse 100 millions de francs. Ce capital a été nécessaire pour acheter, faire construire tout l'outillage mécanique qui est maintenant de rigueur, et auquel on recourt de façon si prédominante dans l'industrie américaine. Cet outillage représente actuellement une somme de plus de 46 millions, alors que les salaires ne dépassent point 36 millions de francs; ce qui n'empêche pas les ouvriers de gagner individuellement beaucoup plus que jadis. Parmi ces 65 usines dont nous venons de parler, cinq à elles seules produisent pour 60 millions de francs de machines, et, si nous prenons les 26 maisons les plus importantes, nous voyons que leur production totalisée atteint 103 millions. Cela ne laisse que bien peu, à peu près 3 à 4 millions de francs, pour la production des fabriques secondaires, et montre bien que cette industrie a une tendance marquée à se centraliser encore

## VARIÉTÉS

### La Montagne de Sel du Djebel-Amour en Algérie

Un médecin de l'armée française, M. Romary, donne, dans le *Bulletin de la Société de Géographie et d'Archéologie d'Oran*, une intéressante notice sur la Montagne de Sel du Djebel-Amour. Cette Montagne de Sel, remarquable et cependant très peu connue, se trouve en effet loin de tout centre important, aux confins du Sahara, et en dehors des routes habituelles du Sud.

On peut s'y rendre soit de Tiaret et Aflou (176 kilomètres de Tiaret à Aflou, et 65 kilomètres d'Aflou à la

Montagne de Sel par Taouiala), soit de Géryville (120 kilomètres par Stitten et Sidi-Tifour), soit de Laghouat par Ain-Madhi (80 kilomètres). La route de Laghouat à Géryville passe à deux lieues au Nord.

La Montagne de Sel du Djebel-Amour, connue dans le pays sous le nom de Kef-el-Melah, est située sur la rive droite de l'oued el Melah (rivière salée).

Cette rivière, qui coule en toutes saisons, est formée par la réunion du l'oued Amouida et de l'oued Kbalah dont les eaux sont déjà amères, car elles traversent quelques affleurements gypso-salins.

En aval, après avoir décrit de nombreuses sinuosités pour sortir des montagnes, l'oued el Melah devient, dans le Sahara, l'oued Zergoun, dont les eaux souterraines ou de surface conservent très loin une saveur salée.

La Montagne de Sel est orientée de l'E.-N.-E. à l'O.-S.-O. Sa longueur est d'environ 800 mètres sur une largeur moitié moindre. Elle s'élève de 200 à 250 mètres au-dessus du lit de l'oued dont l'altitude en ce point est approximativement de 1,000 mètres.

L'aspect est variable suivant les saisons, mais toujours remarquable, surtout lorsque l'on arrive par le Sud. Le voyageur, qui est encore aux portes du Sahara, ne peut s'empêcher de comparer à la région des glaciers le pittoresque paysage qu'il a sous les yeux. Après une longue période de sécheresse, l'ensemble a un aspect gris cendré sur lequel tranchent les assises de sel et les efflorescences blanches des sources salées. Mais en hiver, ou simplement après une pluie, les marnes vertes et roses, les roches verdâtres reprenant leurs magnifiques couleurs, les blocs de gypse et les bancs de quartz brillent de tout leur éclat, et le soleil illumine le tout en mettant en relief les assises du sel gemme.

Mais, si c'est pendant et après la saison des pluies et notamment au printemps que la Montagne de Sel revêt son aspect le plus pittoresque et le plus brillant, le moment serait mal choisi pour en faire l'ascension et l'exploration. Les argiles et les marnes sont rendues glissantes et l'on s'exposerait à des chutes dangereuses sur les pentes raides; les éboulements ne sont pas exceptionnels, et la chute des blocs a causé quelques victimes parmi les indigènes venant faire leur provision de sel.

En été, principalement en août et septembre, l'humidité de la montagne n'a pas entièrement disparu, mais la solidité du sol est suffisante pour permettre de tenter l'ascension. Il est bon de signaler qu'alors la région, infestée de nombreux moustiques, est insalubre.

En raison de l'absence de fossiles dans les couches argileuses intercalées, il est difficile de fixer d'une façon ferme à quel étage appartient le sel du Djebel-Amour. On doit l'attribuer, d'après M. Romary, au Keuper ou trias supérieur.

Les montagnes voisines appartiennent au jurassique moyen et au jurassique supérieur. A une certaine distance reparait le terrain dominant du Djebel-Amour, c'est-à-dire le crétacé inférieur, avec une grande abondance de grès albiens.

Les bancs de sel du Kef-el-Melah sont d'une horizontalité à peu près parfaite, et leur épaisseur varie de quelques millimètres à plusieurs dizaines de mètres.

Le sel gemme que l'on retire de ces assises se présente sous forme de blocs de grosseur variable (1 à 2 kilos en général), d'une teinte légèrement gris rosé, translucides, à cassure cristalline. Suivant les points, ce sel est homogène ou contient dans l'épaisseur même des assises une légère proportion de substances terreuses.

D'après l'analyse faite par M. Lecomte, pharmacien à l'hôpital militaire de Laghouat, ce sel renferme beaucoup de chlorure de sodium et très peu de magnésium; il doit être considéré comme étant de première qualité et presque chimiquement pur.

L'action des eaux, souterraines et de surface, mérite de retenir un instant l'attention.

A l'extérieur, le Kef-el-Melah est profondément raviné sous l'influence des agents atmosphériques. La montagne est comme « décharnée », creusée de rigoles parallèles ou convergentes encombrées de débris rocheux et d'éboulis. D'énormes blocs de diorite et d'ophite se rencontrent au pied de la montagne et jusque sur la rive gauche de l'oued.

Les eaux qui s'infiltrent à travers les couches supérieures produisent dans les assises de sel et surtout vers

la base de la montagne des phénomènes de dissolution. Il en résulte des effondrements elliptiques ou circulaires plus ou moins profonds, analogues aux « bofias » de la Montagne de Sel de Cardona (Espagne). En certains points et notamment vers le milieu de la longueur du Kef-el-Melah, cette dissolution progressive a amené la formation d'un ravin très encaissé, d'une largeur de 1 à 2 mètres avec des parois verticales hautes d'une cinquantaine de mètres. Si l'on suit ce ravin — ce qui n'est pas toujours sans danger — on trouve dans la profondeur de véritables « ponts de sel ».

On y voit actuellement une petite grotte, au centre de laquelle un homme peut se tenir debout. De la voûte pendent de véritables stalactites de sel, formées, comme dans les cavernes calcaires, par les infiltrations qui traversent les couches supérieures.

Il sort de ce ravin une « source » permanente, formée en réalité d'une série de suintements et d'un débit variant, suivant les saisons, entre 5 et 20 litres par seconde.

D'autres sources moins importantes et qui, pour la plupart, tarissent en été, apparaissent sur les rives de l'oued el Melah, en formant de véritables cascades de sel.

Il va sans dire que si l'eau de ces différentes sources était recueillie dans des bassins d'évaporation, on pourrait en retirer une grande quantité d'un sel excellent, ainsi que le montrent bien les analyses précédentes.

Les indigènes font l'extraction du sel gemme dans les grandes assises et en des points généralement voisins des sources. Chacun de ces endroits porte le nom de *Bit-el-Melah* (chambre de sel).

Les indigènes du Djebel-Amour emploient tous pour leur alimentation le sel du Kef-el-Melah. Celui qui se vend sur le marché d'Aflou n'a pas d'autre origine; son prix brut est d'environ 0 fr. 05 à 0 fr. 10 le kilog. Les tribus nomades le transportent jusqu'à Laghouat et Ghardaïa. Les tribus du cercle de Géryville, jusqu'à Stitten, viennent aussi s'approvisionner au Kef-el-Melah; les autres tribus de ce cercle se fournissent au Keragda, au sud de Géryville. A l'Est du Djebel-Amour, les indigènes s'approvisionnent au Djebel Sahari ou Rocher de Sel de Djelfa.

Pendant l'hiver et le printemps, la région du Kef-el-Melah est relativement fréquentée par les indigènes au cours de leurs migrations entre le Sahara d'une part et les Hauts-Plateaux ou le Djebel-Amour de l'autre. Les Arabes ne savent pas, en médecine humaine, utiliser les sources salées, mais ils affirment guérir rapidement la gale des chevaux et des chameaux par des lavages avec l'eau de l'oued el Melah. Cette eau est utilisée également pour le tannage des peaux.

De temps à autre, les troupeaux de moutons et de chameaux sont mis, pendant une période de quelques semaines, au pâturage dans la région voisine où dominent les plantes salées et notamment le guetaf (*Atriplex Halimus*). A ce régime, d'après les indigènes, le lait devient meilleur et plus abondant, la laine des moutons plus épaisse, le poil des chameaux plus luisant.

Le Kef-el-Melah, mieux connu et surtout pourvu de voies de communication, pourra sans doute quelque jour être l'objet d'une exploitation régulière. Peut-être même, les eaux de ses sources, dont la composition chimique est supérieure à celle de la plupart des eaux minérales chlorurées sodiques les plus réputées, seront-elles utilisées en médecine.

Quoi qu'il en soit, la Montagne de Sel du Djebel-Amour mériterait d'être moins ignorée, car elle est certainement une des merveilles naturelles de l'Algérie.

L'Administrateur-Gérant : L. AUREGLIA

### MOUVEMENT DU PORT DE MONACO

Arrivées du 11 au 19 Avril 1903

NICE, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunswig,	passagers.
CANNES, yacht à vap. <i>Calanthe</i> , amér., c. Cubben,	sur lest.
— yacht à vap. <i>Florentina</i> , fr., c. Ody,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	sable.

Départs du 11 au 19 Avril

GÈNES, vapeur, <i>Cobra</i> , allem., c. Brunswig,	passagers.
A LA MER, yacht à vap. <i>Calanthe</i> , amér., c. Cubben.	sur lest.
CANNES, yacht à vap. <i>Florentina</i> , fr., c. Ody,	—
— b. <i>Fortune</i> , fr., c. Moutte,	—
CAGLIARI, br.-goél. <i>Salvatore</i> , ital., c. Soprano,	—



TRIBUNAL SUPÉRIEUR DE MONACO

EXTRAIT

Par jugement du Tribunal Supérieur de la Principauté, séant à Monaco, en date du 7 avril courant, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le sieur **MAUREAU Pierre**, camionneur, demeurant audit Monaco, a été déclaré en état de faillite, dont l'ouverture a été fixée provisoirement audit jour, 7 avril.

M. MAUREL, juge au Tribunal Supérieur, a été nommé commissaire, et M. Cioco, syndic provisoire de ladite faillite.

Monaco, le 8 avril 1903.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

AVIS

Les créanciers de la faillite du sieur **Pierre MAUREAU**, camionneur, à Monaco, sont invités à se présenter au Palais de Justice, à Monaco, le 29 avril courant, à quatre heures de l'après-midi, pour délibérer tant sur la composition de l'état des créanciers présumés que sur la nomination de nouveaux syndics.

Le Greffier en Chef,  
RAYBAUDI.

EXTRAIT

Par son jugement, en date de ce jour, exécutoire sur minute et avant son enregistrement, le Tribunal Supérieur de Monaco a déclaré le sieur **Alfred DE LIGUORI**, commerçant, demeurant à Monaco, en état de faillite, dont l'ouverture a été provisoirement fixée au 20 avril courant.

M. d'Alverny, vice-président du Siège, a été nommé Commissaire de ladite faillite, et M. Raybaudi, Syndic provisoire.

Pour extrait certifié conforme.  
Monaco, le 21 avril 1903.

Pour le Greffier en Chef,  
A. Cioco, C. G.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi vingt-trois avril mil neuf cent trois, à neuf heures du matin, à la salle de vente Cursi, sise à Monaco, boulevard Charles III, n° 2, il sera procédé, par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de divers meubles et objets mobiliers consistant en : lits complets, tables de nuit, toilettes, armoires, fauteuils, chaises, glaces, commodes, etc.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.  
Charles TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> Charles TOBON, huissier à Monaco  
30, rue du Milieu, 30

VENTE VOLONTAIRE

Le jeudi vingt-trois avril mil neuf cent trois, à deux heures du soir, et jours suivants, dans un magasin dépendant de la *Villa Richemont*, boulevard du Nord, à Monte Carlo, il sera procédé par le ministère de l'huissier soussigné, à la vente aux enchères publiques de tableaux, statuettes, et de divers objets en porcelaine, faïence, cristal, bois d'olivier et en poterie artistique.

Au comptant, et 5 % en sus pour frais d'enchères.  
Charles TOBON.

Etude de M<sup>e</sup> Charles BLANCHY, huissier à Monaco  
8, rue des Carmes, 8

VENTE SUR SAISIE

Le samedi 25 avril 1903, à deux heures du soir, dans un magasin situé rue de Millo, maison Gastaud, à la Condamine, Monaco, il sera procédé à la vente d'une quantité de marchandises, objets mobiliers et matériel,

tels que : comptoir, étagères, balances, tables, buffets, glaces, conserves et pâtes alimentaires, savon, balais, amidon, cafés, liqueurs diverses, etc., etc.

Au comptant, 5 p. % en sus pour frais d'enchères.  
L'Huissier, BLANCHY.

Société LA PRÉVOYANTE

AVIS

Par Arrêté de Son Excellence Monsieur le Gouverneur Général de la Principauté de Monaco, en date du 6 avril 1903, Monsieur ANTONY JOLY, Fondateur et Directeur Général de la Société Française d'Assurances mutuelles sur la Vie *La Prévoyante*, autorisée par Décret de Monsieur le Président de la République Française, en date du 8 mars 1898, le Conseil d'Etat entendu, ayant son siège à Paris, rue d'Hauteville, 3, a été autorisé à étendre dans la Principauté les opérations de ladite Société, et à la faire représenter par Monsieur JULLIAN Camille-Marie-Urbain, en qualité d'Agent général, et muni d'une licence en date du 7 avril 1903, demeurant à Monaco, 5, rue de Millo, maison Sangeorge, et chez qui cette Société fait élection de domicile.

En se conformant aux dispositions de l'arrêté ci-dessus mentionné, le soussigné, Agent Général, a déposé au Greffe du Tribunal Supérieur, le 15 avril, les Statuts de la Société *La Prévoyante* (mutuelle-vie) dûment enregistrés à Monaco, le 3 avril, folio 9 recto, case 4, la procuration de ladite Compagnie et la déclaration d'élection de domicile dans la Principauté et d'acceptation des lois et juridictions locales ont été faites et fournies au Gouvernement.

Par Procuration de M. Antony JOLY,  
Directeur Général de *La Prévoyante* :  
L'Agent Général,  
fondé de pouvoirs,  
JULLIAN.

AMEUBLEMENTS & TENTURES

INSTALLATIONS A FORFAIT

Etoffes, laines, crins animal et végétal, duvets  
RÉPARATIONS DE MEUBLES



EUGÈNE VÉRAN

Monaco - Villa Baron, boulevard de l'Ouest - Condamine

PRIX MODÉRÉS

HOUSE AGENT

Agence de Location (Villas)

VENTE de TERRAINS dans de BONNES CONDITIONS

S'adresser à M. F. GINDRE, avenue de la Gare  
MONACO-CONDAMINE

ASSURANCES

Auguste CARLÈS

DIRECTION : Quai Lunel (sur le Port) NICE

L'ABELLE (Incendie)

Compagnie Anonyme d'Assurances à prime fixe contre l'incendie

LA FONCIÈRE

La C<sup>e</sup> Lyonnaise  
d'Assurances maritimes réunies

Compagnie d'assurances contre les risques de transport par terre et par mer et les accidents de toute nature.

Assurances maritimes ; transports-valeurs.

Polices : Collectives ouvrières, responsabilité civile des patrons et entrepreneurs, assurances des sapeurs-pompiers.

Polices spéciales individuelles contre les accidents de toute nature. Assurances vélocipédique et de chasse.

Assurances contre les risques de séjour et de voyage dans le monde entier.

Assurances des accidents causés aux tiers par des voitures automobiles et à traction mécanique.

LLOYD NÉERLANDAIS

La plus ancienne des Compagnies d'Assurances contre le vol.

Assurances contre le vol avec effraction, escalade ou usage de fausses clefs.

Contre le vol, précédé ou suivi d'assassinat ou de tentative d'assassinat.

Assurances des villas, châteaux, banques, marchandises en magasin, titres, valeurs, billets de banque, archives et minutes, églises, musées, objets mobiliers de toute nature, bijoux, etc.

Assurances des bijoutiers, horlogers et négociants en matières précieuses.

Assurances contre les détournements et malversations.

AGENT POUR LA PRINCIPAUTÉ DE MONACO

J.-B. FARAUT

4, rue des Açores (Jardin de Millo)

PARFUMERIE

DE MONTE CARLO

N. MOEHR

Fournisseur breveté de S. A. S. le Prince de Monaco

NOUVEAU PARFUM LOTUS BLEU NOUVEAU PARFUM

ESSENCES CONCENTRÉES POUR LE MOUCHOIR

Eaux et Savons de Toilette

DENTIFRICES

POUDRES DE RIZ ET SACHETS

LOTIONS ET BRILLANTINES POUR LA TÊTE

EAUX DE FLEURS D'ORANGERS ET DE ROSES

HUILES D'OLIVES POUR LA TABLE

etc. etc.

EXTRAIT DE CANTHARIDES

Produit spécialement recommandé contre la chute des cheveux

NESTOR MOEHR

PARFUMEUR-DISTILLATEUR

Boulevard de l'Ouest (Pont de Sainte-Dévote)

MONTE CARLO

SABLE POUR CONSTRUCTIONS

rendu par wagons

dans les gares du département

NEGRIN L.

CANNES-LA-BOCCA (Alpes-Maritimes)

Imprimerie de Monaco — 1903

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE — Hauteur de l'Observatoire (Collège de la Visitation) : 65 mètres.

AVRIL	PRESSIONS BAROMÉTRIQUES réduites à 0 de température et au niveau de la mer					TEMPÉRATURE DE L'AIR (Le Thermomètre est exposé au nord)					Humidité relative moyenne	VENTS	ÉTAT DU CIEL	
	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir	9 h. matin	midi	3 h. soir	6 h. soir	9 h. soir				
	13	775.8	757.8	756.5	756.6	756.8	15.2	16.2	15.5	15.2				14.8
14	757.2	758.1	758.3	759.2	760.5	14.8	16.2	16.2	15.1	14.2	81	Sud-Ouest.	Id.	
15	764.2	765.2	765.2	765.2	764.5	15.2	15.8	15.1	14.2	13.5	72	Est.	Nuageux.	
16	761.2	760.2	758.8	757.2	756.2	14.2	15.2	14.6	14.2	13.8	74	Ouest.	Beau, nuageux.	
17	752.2	753.5	754.4	755.2	757.2	12.2	11.2	11.2	10.8	10.2	71	Id.	Pluie.	
18	760.2	762.2	762.3	762.5	764.2	10.5	11.2	11.5	12.2	11.1	70	Sud-Ouest.	Beau, nuageux.	
19	764.8	764.5	764.5	764.8	765.2	13.2	14.3	13.2	13.2	11.8	63	Ouest.	Id.	
DATES		13	14	15	16	17	18	19						
TEMPÉRATURES		Maxima.		16.2	16.2	15.8	15.2	12.1	12.3	14.5	Pluie tombée : 9mm			
EXTREMES		Minima.		13.2	13.2	12.2	11.8	9.2	8.9	11.5				